

Réf: Dossier N° 085561

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « société AKOUEDO VILLAGE CORPORATION LTD »

Siège social Abidjan, Cocody, AKOUEDO, Lot 59, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « société AKOUEDO VILLAGE CORPORATION LTD »

Objet : -construction bâtiment
-rehabilitation
-travaux publics
-fournitures de bureau
-prestations diverses

et pour la réalisation de l'objet social

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

_l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

_la prise en location gérance de tous fonds de commerce

_la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

_et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, AKOUEDO, Lot 59, Ilot 59

Dirigeant(s) : M AKE THIERRY GUY MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01152 du 11/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09848/GTCA/RC/2022 du 11/03/2022

